



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL TENUE LE MARDI 7 AVRIL 2015 À 19 HEURES**

2015/167

**DEMANDE – OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE – TESTS
HYDROSTATIQUES – ENBRIDGE**

ATTENDU que l'oléoduc de la compagnie Enbridge, dont le flux serait inversé, traverse l'est de Laval du nord au sud;

ATTENDU que la Ville de Laval, dans son mémoire présenté à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale du Québec sur le projet d'inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge en novembre 2013, «s'inquiétait de l'augmentation du risque de fuites occasionnées par le projet et par les impacts d'un déversement majeur»;

ATTENDU que la Ville de Laval, dans ce même mémoire, faisait part de ses inquiétudes concernant les risques que le projet pourrait faire courir à la population, à l'environnement et à l'activité économique régionale si un incident majeur se produisait;

ATTENDU que la Ville de Laval, dans ce même mémoire, faisait part de ses inquiétudes concernant l'approvisionnement en eau potable de la région qui pourrait être compromis par une fuite majeure du pipeline au niveau de la rivière des Outaouais;

.../2

COPIE CONFORME

Me Chantal Sainte-Marie, greffière
Me Yvan Laberge, greffier adjoint



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL TENUE LE MARDI 7 AVRIL 2015 À 19 HEURES**

2015/167
/2

ATTENDU que la Ville de Laval, dans ce même mémoire, exigeait des garanties en ce qui a trait aux équipements, procédures et fonds d'urgence pour faire face à un incident majeur;

ATTENDU que les tests hydrostatiques sont une stratégie efficace pour s'assurer de l'intégrité des pipelines;

ATTENDU que la firme Accufacts a analysé de façon indépendante la sécurité de la ligne 9B, recommandait à l'Office nationale de l'énergie (ONÉ) qu'Enbridge procède à des tests hydrostatiques afin d'assurer l'intégrité du système à recevoir la nouvelle augmentation de flux proposé par le projet;

ATTENDU que le pipeline a été mis en service en 1976;

ATTENDU que le dernier test hydrostatique sur le pipeline a été fait en 1997, lors de sa remise en service avec flux inversé;

EN CONSÉQUENCE,

Sur recommandation du Comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR: Stéphane Boyer

APPUYÉ PAR: Aline Dib

et résolu:

.../3

COPIE CONFORME

Me Chantal Sainte-Marie, greffière
Me Yvan Laberge, greffier adjoint



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL TENUE LE MARDI 7 AVRIL 2015 À 19 HEURES**

2015/167
/3

que la Ville de Laval fasse une demande à l'Office national de l'énergie pour qu'il exige des tests hydrostatiques sur la ligne 9B d'Enbridge.

IL EST PROPOSÉ PAR: Jacques St-Jean
APPUYÉ PAR: Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'amender la recommandation afin que la Ville de Laval fasse une demande à l'Office national de l'énergie pour qu'il exige des tests hydrostatiques sur la ligne 9B d'Enbridge avant l'inversion du flux.

ADOPTÉ

(Réf: 10-9)

COPIE CONFORME

Me Chantal Sainte-Marie, greffière
Me Yvan Laberge, greffier adjoint